



COMMUNE DE POMMEUSE

À rappeler dans toute correspondance

Dossier n° DP 077 371 23 00005

Date de dépôt : 04/02/2023

Demandeur : Monsieur FALLET MICHEL

Pour : Réfection de toiture

Adresse du terrain : 6 RUE DES BEAUX REGARDS
à POMMEUSE (77515)

ARRÊTÉ URBA 2023/020
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de POMMEUSE

Le maire,

VU la demande de déclaration préalable déposée le 04/02/2023 par Monsieur FALLET MICHEL Michel demeurant 6 RUE DES BEAUX REGARDS, à POMMEUSE (77515) ;

VU l'affichage en mairie en date du 14/02/2023 de l'avis de dépôt de la demande susvisée ;

VU l'objet de la déclaration :

- pour Réfection de toiture ;
- sur un terrain situé 6 RUE DES BEAUX REGARDS , à POMMEUSE (77515);

VU le code de l'urbanisme ;

VU le plan local d'urbanisme approuvé le 05/04/2018,

VU la modification simplifiée prescrite le 15/11/2018,

VU les pièces complémentaires déposées en date du 15/03/2023 ;

ARRÊTE

Article UNIQUE

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable pour le projet décrit dans la demande susvisée.

Fait à POMMEUSE, le 07 avril 2023

Pour le Maire,
L'adjoint délégué,
Michel DE LANGLOIS



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.